

NOË

Le magazine de One Voice

#107 AOÛT 2023



pour une éthique animale et planétaire

www.one-voice.fr

CHASSE :

victoires contre l'impunité

FERMES À FOURRURE :

notre soutien à la Roumanie

ORQUES DE MARINELAND :

non au transfert au Japon !

Dossier

**PRIMATES
EXPÉRIMENTÉS :
À LEURS CÔTÉS,
PLUS QUE JAMAIS !**



SUIVEZ ONE VOICE SUR
VIMEO, INSTAGRAM, FACEBOOK ET TWITTER

À LA UNE

Arrachés aux bras de leurs mères, dans la nature ou dans des élevages, les petits singes expérimentés sont condamnés à une vie de souffrance. Aujourd'hui, nous révélons leur quotidien chez NeuroSpin, l'un des plus grands laboratoires du monde.



DANS CE NUMÉRO

QUI-VIVE p.1

DOSSIER

Expérimentations sur les primates : dans les coulisses de NeuroSpin **p.2**

EN CAMPAGNE

Sauvetage réussi pour des milliers de blaireaux ! **p.6**

Le cri des sans-voix résonne en Europe **p.7**

Double peine pour les chats errants **p.8**

Le Cirque de Paris abandonne un lama dans un fossé **p.9**

Inouk, Moana, Wikie et Keijo : au secours de nos orques **p.10**

AGIR ENSEMBLE

Ils parlent de nous **p.11**

Des milliers de militants se lèvent dans les villes **p.12**

One Voice, siège social : BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex
 Tél. : 03 88 35 67 30. **Département administratif et missions :** 7 place de la République - CS 20263 - 56007 Vannes Cedex - Tél. : 02 97 13 11 10 - Fax : 02 97 13 11 17 - info@one-voice.fr - www.one-voice.fr
Noé n° 107, août 2023. Directrice de publication : Muriel Arnal.
Rédactrice en chef : Mélissa Saule. **Rédactrices :** Marie-Sophie Bazin, Marion Henriot, Jessica Lefèvre-Grave, Lola Rebollo, Mélissa Saule.
Révision : Méryl Pinque. **Graphisme et mise en page :** Marie Fournier.
Imprimeur : Laplante (33). Imprimé avec encres végétales sur papier certifié PEFC 100 %. **Dépôt légal :** 3^e trimestre 2023. **Numéro d'ISSN :** 1767-882 x.

Abonnements : une année (3 numéros) : 12 euros. Merci d'adresser vos demandes, coordonnées et règlements à l'ordre de One Voice, à l'adresse ci-dessous : One Voice - 7 place de la République - CS 20263 - 56007 Vannes Cedex

Crédits photos : Couverture : Sharon Jones/AdobeStock. Page 1 : Jlhopgood/Flickr, One Voice, Pierre-Antoine Laine-AdobeStock, One Voice, Piotr Krzeslak-AdobeStock. Page 2 : ArtEvent ET/AdobeStock. Page 3 : dm187/AdobeStock. Page 4 : One Voice, Jeanma/Fotolia. Page 5 : Momentscatcher/AdobeStock. Page 6 : Prochym/AdobeStock. Page 7 : Adrian Daniel Vasile/Humane Society International - Europe. Page 8 : Didier-Pazery/One-Voice. Page 9 : Scott/AdobeStock, One Voice. Page 10 : One Voice. Page 11 : DR. Pages 12 et 13 : One Voice, DR. Page 14 : WildMedia/AdobeStock.



ÉDITO



Chères amies, chers amis,

Quel est le rapport des Français à l'expérimentation animale ? Alors que les clés des laboratoires sont bien gardées et que le grand public ignore tout de ce qui s'y passe, comment appréhende-t-il le principe même de faire subir des tests à des primates, des chiens, des chats, des lapins ? Pour en avoir le cœur net, nous avons lancé un grand sondage avec l'institut IPSOS en avril dernier. Nous redoutions les réponses... Nos concitoyens se préoccupaient-ils du sort d'animaux dont ils n'avaient jamais croisé le regard ?

Les résultats sont sans appel : trois Français sur quatre sont défavorables à l'expérimentation animale !

Oui, vous avez bien lu, nous sommes une large majorité à vouloir en finir avec ces pratiques. Et ce, quels que soient les produits testés (médicaments, drogues, ingrédients chimiques) et les animaux concernés. En toute logique, plus de 80 % des répondants souhaitent aussi l'interdiction des captures dans la nature et des élevages d'animaux destinés à l'expérimentation, et se prononcent, encore à plus de 80 %, en faveur du recours aux méthodes alternatives.

Nous savions votre engagement, vous connaissiez celui de votre association pour les animaux des laboratoires. Ce sondage nous rend encore plus forts. Et de la force, il en faut dans un pays où les tests à douleurs sévères sont en constante augmentation alors que tous nos voisins européens tendent à les diminuer ! Championne de l'expérimentation animale, la France se refuse toujours à remettre en cause ses méthodes et surtout à renoncer à une entreprise florissante : elle assure la vente de 80 % des primates envoyés aux laboratoires nationaux et européens !

Dans ce contexte délétère, face à un lobby surpuissant, face aux autorités qui ferment les yeux, nous ne baissons pas la garde. Notre équipe spécialisée travaille d'arrache-pied pour pister, dénoncer et sensibiliser toujours davantage l'opinion... Preuve en est nos révélations sur NeuroSpin, à découvrir dans ce numéro.

Nous ne sommes pas seuls, les Français sont avec les animaux ! Ce combat essentiel va continuer de plus belle !

Bien solidairement,

Muriel Arnal, Présidente-fondatrice



BA&SH S'ENGAGE AVEC NOUS CONTRE LA FOURRURE

En juin, Ba&sh a rejoint le programme Fur Free Retailer, que nous portons avec d'autres associations internationales au sein de la Fur Free Alliance. La marque française, qui avait déjà banni la fourrure de ses collections en 2019, entérine son engagement pour les visons et les renards !

DES DÉPUTÉS NOUS ÉCOUTENT

Le 31 mai, nous nous sommes exprimés devant le groupe d'étude « Bien-être animal » de l'Assemblée nationale. Nous avons parlé aux députés des victimes de l'expérimentation animale en France, et notamment de l'élevage de chiens de Mézilles. Leur intérêt pour ce sujet est un signe encourageant pour les animaux prisonniers des laboratoires !



160

LE CHIFFRE

C'est le nombre de bouquetins qui auront la vie sauve grâce à notre victoire acquise avec nos partenaires au tribunal administratif de Grenoble en juin. Le 17 mars 2022, la préfecture de Haute-Savoie avait adopté un arrêté qui autorisait l'abattage de 20 bouquetins par an jusqu'en 2030 sans test sanitaire préalable. En suspendant en urgence cet arrêté, la justice s'est prononcée en faveur des animaux, preuve que nos arguments progressent.

PREMIER CHATIPi EN SEINE-SAINT-DENIS

Notre programme Chatipi continue de se déployer. Le 21 avril, nous avons inauguré le premier chalet de Seine-Saint-Denis. Quinze chats de la commune de Gagny y seront bientôt stérilisés par nos soins, avant de profiter de ce lieu confortable où se nourrir et trouver du réconfort à l'abri des violences de l'errance. Sur place, l'association Gagny Pet and Co veillera sur eux. À l'extérieur du refuge, un panneau pédagogique sensibilisera les habitants aux difficultés rencontrées par tous les chats sans famille humaine.



BLOGOSPHERE

Nos actions, vos réactions... À lire sur le blog de One-voice.fr

VÉNERIE SOUS TERRE

Une barbarie légalisée par des arrêtés préfectoraux pour une chasse récréative sur une espèce protégée... **Country**

BOUQUETINS DU BARGY

Nous abattons les animaux pour rien, ensuite il faut protéger la nature et la faune mais ce ne sont que des mensonges. Je suis avec vous, arrêtons cet acharnement sur les animaux. **Marie-Claude**

DELPHINARIUMS

Ces orques doivent être placées dans un sanctuaire protégé avec les leurs, et non pas dans des bassins au Japon. **Trochu**

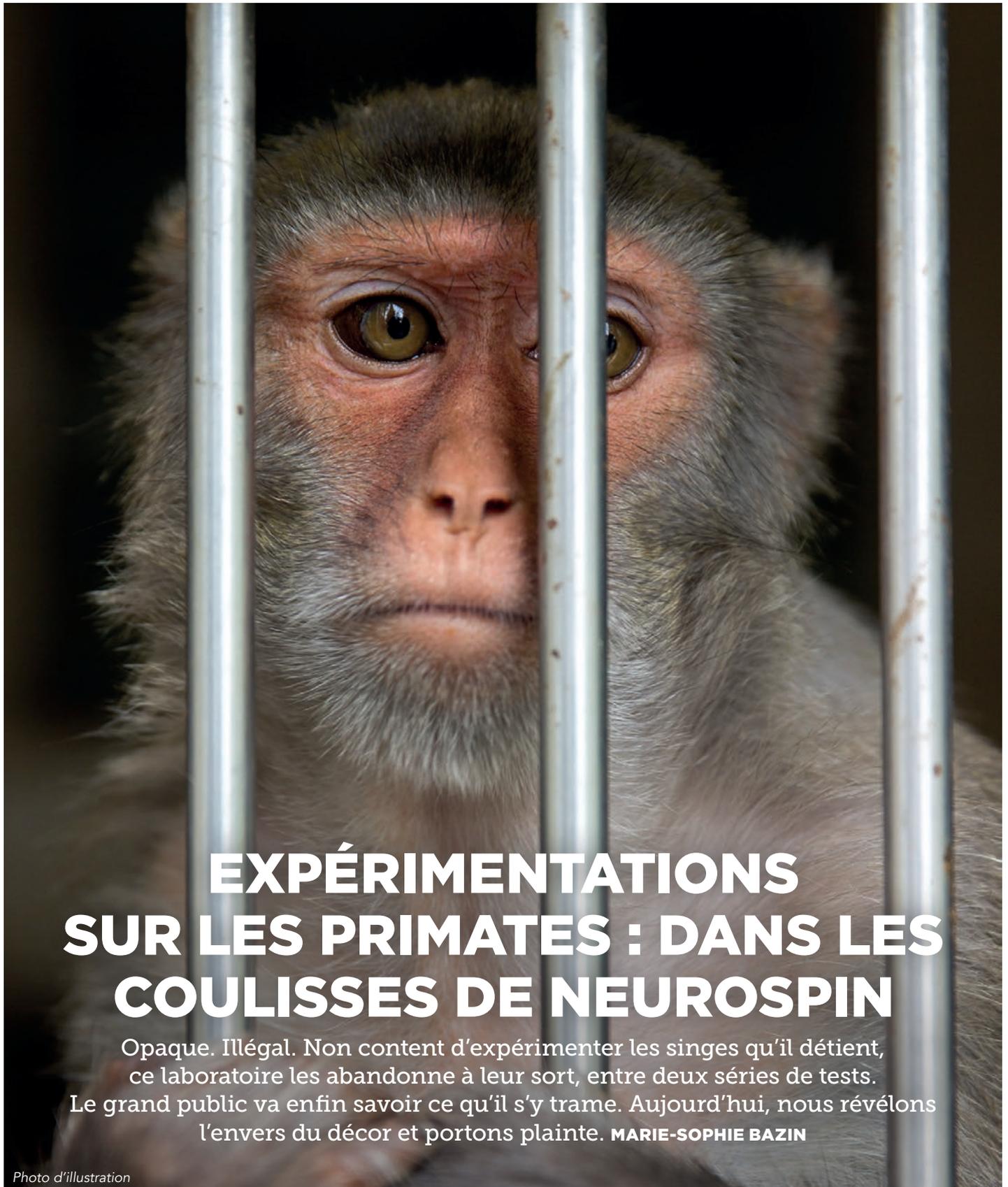
EFFAROUCHEMENT DES OURS



Le gouvernement doit cesser de harceler les ours comme il le fait, et contraindre les éleveurs à mettre en place les mesures de protection de troupeaux qui fonctionnent. **Nathalie**

EXPÉRIMENTATION ANIMALE

La monstrueuse commercialisation de ces malheureux primates doit cesser immédiatement ! Comment peut-on encore considérer ces actes de barbarie comme légaux au XXI^e siècle ? **Béa**



EXPÉRIMENTATIONS SUR LES PRIMATES : DANS LES COULISSES DE NEUROSPIN

Opaque. Illégal. Non content d'expérimenter les singes qu'il détient, ce laboratoire les abandonne à leur sort, entre deux séries de tests. Le grand public va enfin savoir ce qu'il s'y trame. Aujourd'hui, nous révélons l'envers du décor et portons plainte. **MARIE-SOPHIE BAZIN**

Photo d'illustration

Loïn des regards, invisibles, les primates sont expérimentés jusqu'à la mort chez NeuroSpin. Kimiko a subi trépanation, IRM à répétition, poses d'implants, insertions, réinsertions d'électrodes... avant de contracter une infection bactérienne et d'être abandonnée tout un été. Bogey, lui, a été amputé de la jambe gauche à cause d'un abcès apparu sur sa cuisse à la suite d'une perfusion. Pour le soigner : des antibiotiques périmés. Johan aussi a été privé de soins adaptés. C'est même tout le contraire : malgré une arthrose sévère, un abcès à l'aine, une infection à la tête et une blessure au dos, les laborantins ont poursuivi les expériences sur lui. Entre 2020 et 2021, les trois singes, devenus « hors d'usage », ont été tués par le personnel du centre. Oubliés de tous.

Dévoiler la vérité

Nous refusons l'amnésie ! Leurs histoires auraient pu être enterées. Nous les avons exhumées à force d'obstination. En leur mémoire et pour tous ceux qui sont encore chez NeuroSpin, nous irons jusqu'au bout du combat.

Cet hiver, nous sommes parvenus à récupérer le rapport d'inspection réalisé en mars 2022 par les services vétérinaires de la préfecture de l'Essonne. Deux années de combat, y compris judiciaire, avaient été auparavant nécessaires pour obtenir ce document. Il évoque, notamment, la restriction hydrique, une méthode de conditionnement décriée depuis longtemps. Oui, afin de forcer les singes à entrer dans la « chaise de contention » qui les terrorise (une boîte immobilisant leur corps et dont seule leur tête émerge), NeuroSpin n'hésitait pas à les assoiffer. Pendant des jours, des semaines. Jusqu'à ce qu'ils cèdent pour avoir le droit de boire. Ils étaient dès lors « prêts » à endurer docilement des tests sans opposer de résistance : ils n'avaient pas le choix s'ils voulaient se désaltérer.

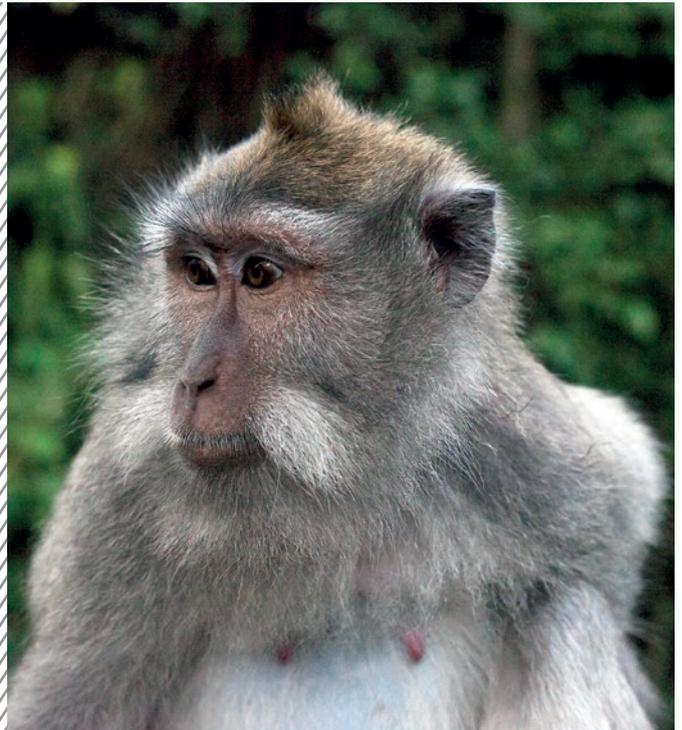
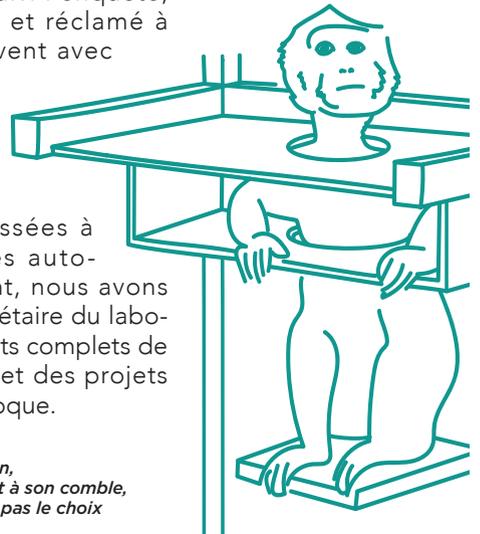
Privés
d'eau !

CE QUE DIT LA LOI

D'après la réglementation, les primates utilisés en expérimentation « doivent disposer d'un certain degré de contrôle sur leur environnement et d'une certaine liberté de choix afin d'éviter les comportements induits par le stress », ce qui suppose l'« enrichissement » du milieu pour encourager une variété de comportements. De plus, « le compartiment doit leur permettre d'adopter des comportements aussi variés que possible, leur donner un sentiment de sécurité et leur offrir un environnement assez complexe pour leur permettre de courir, marcher, grimper et sauter ».

Nous avons poursuivi l'enquête, remonté le temps et réclamé à la préfecture, souvent avec insistance, les rapports d'inspection depuis 2013 ainsi que les correspondances et mises en demeure adressées à NeuroSpin par les autorités. Parallèlement, nous avons demandé au propriétaire du laboratoire les documents complets de suivi des primates et des projets depuis la même époque.

Dans la boîte de contention, l'angoisse des primates est à son comble, mais ils savent qu'ils n'ont pas le choix s'ils veulent se désaltérer.



ALERTE POUR LES MACAQUES À LONGUE QUEUE

NeuroSpin n'est pas un cas isolé. Ils sont des milliers de primates à être expérimentés tous les ans dans les laboratoires français. Parmi eux, les macaques à longue queue sont particulièrement utilisés et capturés dans la nature. À tel point qu'ils ont été classés espèce en danger d'extinction par l'UICN¹ en 2022.



La réalité vécue par les singes expérimentés ? Des jours, des mois et des années d'ennui, de stress et de peur à attendre les expériences dans des cages exiguës.

Des années de non-conformités et de violences

Il a fallu se battre pendant des mois pour obtenir ces données sensibles, aller jusqu'à saisir la CADA² qui nous a donné raison. Certaines informations nous manquent encore alors que toutes sont théoriquement à disposition de quiconque les sollicite. Nous avons dû à nouveau recourir au tribunal administratif afin de faire pression. Difficile également de se procurer des photographies : tout est tellement tenu secret... Pour autant, la quantité de pièces officielles dont nous disposons désormais, ainsi que leur contenu, permettent déjà de mesurer à quel point les tragédies s'enchaînent chez NeuroSpin depuis longtemps. Année après année, les différents rapports pointent les conditions de détention des primates entre deux séries d'expériences : cages vides dans lesquelles ils n'ont absolument rien pour s'occuper, défaut de soins et d'alimentation, absence de surveillance, isolement total imposé à certains en continu pendant deux ans, sans justification...

Des morts inexplicables

Ils mentionnent aussi de nombreux problèmes aussi obscurs qu'inquiétants. Qu'est-il arrivé à Gabar ? Pourquoi a-t-il fait un choc anaphylactique ? Mystère. Et Brandon ? Comment expliquer son arrêt cardiaque à l'âge de seulement sept ans ? Même les inspecteurs s'en étonnent. Car Gabar et Brandon ne sont pas les seuls primates décédés brutalement chez NeuroSpin : entre 2008 et 2016, au moins quatre babouins et quatre macaques se sont éteints pour des raisons inconnues, non précisées et non liées aux expérimentations.

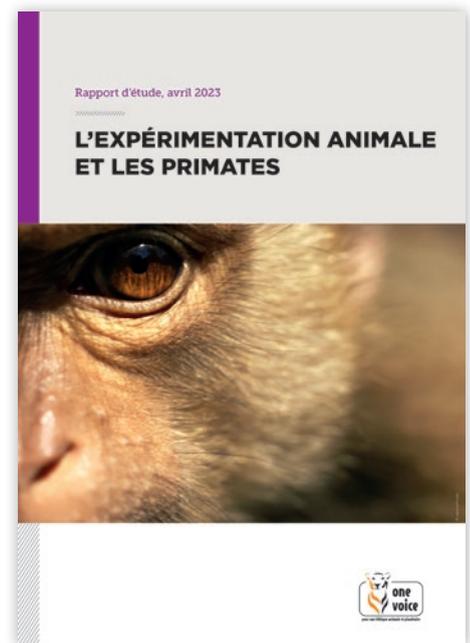
Quel crédit apporter à un laboratoire incapable de soigner les singes qu'il détient ? Quid de la validité d'expériences menées sur des animaux constamment malades ?

UN NOUVEAU RAPPORT D'ÉTUDE PERCUTANT

Pour alerter l'opinion sur ce qui se passe dans le secret des laboratoires, nous venons de publier un nouveau rapport d'étude sur « L'expérimentation animale et les primates ». Fruit d'un travail de recherche considérable, il répond à des questions majeures sur ce qu'endurent nos plus proches cousins soumis aux scalpels. Non-respect de la réglementation, opacité des pratiques, souffrances indicibles des primates... Point par point, références à l'appui, ce document dénonce le rôle majeur joué par la France dans leur exploitation, la réalité des captures dans la nature, des trafics illégaux, des conditions de détention, la mascarade des inspections, l'absence de sanctions et les dysfonctionnements des comités d'éthique. Ce rapport de 28 pages est notre bible et nous avons commencé à le remettre à des politiques. Nous allons continuer, avec votre soutien ! Tout le monde doit connaître la vérité : le public, les médias, les députés et les eurodéputés. Ces cruautés ne sont pas tolérables. Nous appelons la France à y mettre enfin un terme.

Le rapport est téléchargeable sur notre site, rubrique Documentation, à cette adresse :

 <https://one-voice.fr/fr/search?doc=true>



Jingoro a souffert de diarrhées et de vomissements récurrents durant plus d'un an. Vendu par Silabe³ (« fleurin » français du commerce international de macaques)

à NeuroSpin en 2017, à l'âge de trois ans et demi, il est décrit comme un « animal sensible, facilement stressé ». En plus des tests auxquels il est soumis et de ses nombreux problèmes de santé, il a enduré des crises douloureuses pendant des mois avant d'être à nouveau examiné. Les expérimentateurs ont retrouvé une boule de poils de balai coco dans son estomac... Engrillé des jours, des années sans rien pour s'occuper,

Jingoro avait mangé son « jouet ». Bien qu'opéré dans la foulée, il a continué de vomir. Sans diagnostic. La seule solution trouvée par l'équipe a été de retirer de sa cage le seul objet avec lequel il tentait de tromper son ennui profond.

Malade pendant des mois, expérimenté malgré tout, Jingoro a été privé de son seul jouet.

Ne laissons pas NeuroSpin mener la danse

Ce n'est pas tout. Entre 2017 et 2019, NeuroSpin s'est procuré 19 nouveaux macaques rhesus, sans agrément. Par ailleurs, aucun primate n'a été déclaré dans le fichier national de la faune sauvage protégée jusqu'à fin 2022... En clair, ils n'avaient pas d'identité officielle, ce qui témoigne d'un mépris flagrant de la loi. Pourtant, malgré des constats officiels de non-conformité répétés, le laboratoire continuait d'officialier avec la bénédiction d'une structure interne soi-disant chargée du bien-être animal.

De son côté, la préfecture de l'Essonne a tout de même tenté le 5 mars 2020 une mise en demeure contraignant NeuroSpin à suspendre son activité s'il ne respectait pas la réglementation. Injonction de courte durée : dès avril, elle était levée sur la base d'une « inspection documentaire » (traduction : des documents reçus par mail, sans nouvelle visite sur place).

À l'évidence, c'est bien le laboratoire qui mène la danse : il corrige temporairement les problèmes après les inspections, puis reprend de plus belle son fonctionnement habituel sans la moindre sanction. Ainsi s'est-il vu accorder en 2022 le renouvellement de son agrément. NeuroSpin n'a décidément honte de rien. En tant que grand complexe dédié à l'exploration du cerveau, il se considère même comme exemplaire... Bas les masques ! Forts de nos révélations, nous avons saisi la justice. Et nous n'avons de cesse d'alerter les députés et les eurodéputés sur les souffrances des primates. Le bras de fer est engagé. ●

¹ Union internationale pour la conservation de la nature.

² Commission d'accès aux documents administratifs.

³ Voir nos révélations sur cette plate-forme de l'Université de Strasbourg dans le Noé n° 100 d'avril 2021.

81 %

des Français sont favorables à l'interdiction de l'expérimentation sur les primates.

Sondage One Voice/Ipsos avril 2023



La plupart des macaques à longue queue exploités dans les laboratoires français sont issus d'élevages asiatiques ou de l'île Maurice. Ces élevages n'ont de cesse de capturer les singes dans la nature pour assurer leur stock de reproducteurs et répondre à la forte demande des laboratoires.



LA LUTTE VA SE POURSUIVRE

Enquêtes approfondies, travail auprès des politiques, pétitions, nous ont permis de décrocher des victoires telles que l'engagement de plusieurs compagnies aériennes à stopper le transport des primates. De révélations en révélations, des prises de conscience se font, les mentalités évoluent. Nous sommes de plus en plus nombreux à réclamer la fin des expériences. Mais le chemin est encore long. Si le classement de l'UICN¹ des macaques à longue queue sur la liste rouge des espèces menacées ainsi que l'interdiction, depuis 2022, d'importer dans l'Union européenne de nouveaux individus nés de parents capturés dans la nature freineront peut-être l'appétit des laboratoires, il s'agit aussi de signaux d'alerte : n'attendons pas qu'il soit trop tard pour protéger les animaux sauvages. Et défendons avec la même fougue ceux qui n'ont connu que la captivité, même lorsqu'ils ne sont pas encore en voie de disparition. Aucun d'entre eux, absolument aucun, ne doit finir sous les scalpels.

SAUVETAGE RÉUSSI POUR DES MILLIERS DE BLAIREAUX !

Préserver les blaireaux et leurs petits de la sauvagerie des chasseurs est un combat difficile. Ces derniers mois, nous l'avons porté devant les tribunaux dans une offensive d'ampleur nationale. Les juges ont statué en majorité pour les animaux. **MÉLISSA SAULE**

Cette année, les parents blaireaux verront grandir leurs petits. Ils auront la joie de les porter vers la maturité avec sérénité, loin des piques des chasseurs. Dans les campagnes de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Vienne, du Loiret, mais aussi dans celles de la Meuse, du Lot-et-Garonne ou de l'Oise, des milliers de blaireaux promis à une mort certaine auront la vie sauve. Vigilance, mobilisation, pugnacité ont payé : nous avons réussi presque partout !

tant auprès des juges que du grand public. Car cette charge juridique dans les villes de France nous permet aussi de faire connaître la réalité de ces pratiques auprès des citoyens et des médias.

La mauvaise foi des chasseurs révélée au grand jour

À force de nous battre, nous connaissons les stratégies des préfetures : elles attendent le dernier moment pour publier leurs arrêtés, et sont aussi

les préfetures n'hésitent pas à en prendre un nouveau, comme dans la Nièvre. Mais nous étions à l'affût. Jour après jour, département par département, nous avons guetté les publications et les avons attaquées à chaque fois.

Audience après audience

Pendant des mois, nos juristes ont sillonné les routes, arpenté les tribunaux de France. Audience après audience, ils ont défendu bec et ongles ces animaux discrets et inoffensifs. Ils ont raconté la souffrance des petits qui naissent au printemps et meurent sous le regard de leurs parents. Ils ont démontré la mauvaise foi des chasseurs. Non, rien ne justifie de traquer les blaireaux, qui sont accusés sur simple déclaration de causer des dégâts aux cultures ou même d'attaquer des bovins ! Qui va vérifier la réalité des dommages soi-disant causés ? Personne ! Ces arguments ne sont que des prétextes pour permettre aux amateurs de vénerie sous terre de harceler les animaux à coups de pelle et de pioche, en dehors des périodes autorisées. Les juges ne s'y sont pas trompés. ●



La vénerie sous terre tue aussi les petits qui naissent au printemps. Les juges ont été sensibles à cet argument.

Ces victoires étaient pourtant loin d'être acquises. Non seulement le lobby de la vénerie sous terre a la dent dure, mais il a aussi le soutien des autorités. Face à eux, notre équipe juridique n'a rien cédé. Nos arguments ont fait mouche,

capables d'en prendre plusieurs pour permettre aux chasseurs de traquer les blaireaux entre le 15 mai et le 30 juin, puis sur les mois estivaux, bien avant l'ouverture de la chasse. Et quand ces arrêtés sont suspendus par la justice,

DES DÉCISIONS QUI FERONT DATE

La défaite au tribunal de Lyon est due au fait que le juge a réfuté le caractère urgent de notre recours. Mais cela n'entache en rien l'importance de nos victoires. À Amiens, la juge a qualifié la pratique de la vénerie sous terre de chasse « à l'aveugle » qui détruit les habitats et les petits encore dépendants de leurs parents. À Poitiers, le magistrat a retenu notre argument selon lequel le sevrage des jeunes ne leur permet pas pour autant d'être autonomes. Ces décisions sont primordiales. Elles feront jurisprudence et permettront de conforter la protection des blaireaux dans les années à venir.

LE CRI DES SANS-VOIX RÉSONNE EN EUROPE

De Stockholm à Bucarest, ce printemps, nous étions aux côtés de nos partenaires internationaux pour faire entendre la détresse des animaux partout en Europe. À plusieurs, nous sommes plus forts ! **MÉLISSA SAULE**



Des élus roumains veulent interdire les élevages de visons et de chinchillas encore en activité dans leur pays. Nous sommes avec eux.

Nous connaissons la détresse des primates, des lapins et de tous ceux qui vivent enfermés dans les cages sordides des laboratoires, et dont les souffrances restent invisibles aux yeux du plus grand nombre. Nous savons la terreur des renards, des blaireaux, des oiseaux des champs qui tentent d'échapper aux balles et aux pièges des chasseurs et aussi le stress intense de ceux qui demeurent gazés, électrocutés, puis écorchés sans pitié pour leur fourrure. Leur défense dépasse largement le cadre de nos fron-

tières et notre lutte pour ces persécutés se joue aussi au niveau des instances européennes.

Ce printemps, c'est au Parlement roumain que nous sommes allés porter la voix des visons et des chinchillas.

Là-bas, un député, révolté par leurs conditions de vie sordides, veut faire interdire la douzaine d'élevages encore en activité dans ce pays d'Europe de l'Est, à la culture latine. Le Sénat roumain a voté la loi : elle se joue désormais au Parlement. L'enjeu est grand. L'espoir aussi. Et pour soutenir cette



Nos images révélatrices des conditions de vie des visons dans les élevages français en 2019 sont un argument de poids dans le combat roumain.



À STOCKHOLM, POUR UN PACTE VERT EUROPÉEN RESPECTUEUX DES ANIMAUX

Ce printemps, en tant que membres du Bureau européen de l'environnement (BEE), nous avons participé aux rencontres pour un nouveau pacte vert européen, afin de préserver le climat, la biodiversité sur terre et dans les océans, et lutter contre les polluants chimiques.

Sur ce thème en particulier, nous avons enjoint à nos partenaires de protéger tous ceux qui sont victimes des tests : cette bataille ne doit pas se faire aux dépens des animaux des laboratoires. Forts du 1,2 million de signatures recueillies lors de l'Initiative citoyenne pour une Europe sans tests sur les cosmétiques, nous demandons une sortie de l'expérimentation animale. Les citoyens sont avec nous. Nous ferons tout pour y parvenir.

volonté, la Fur Free Alliance – coalition internationale contre la fourrure dont nous sommes les représentants français – a organisé là-bas sa réunion internationale. Nous y étions.

Nous avons réussi en France, nous réussirons ailleurs !

Forts de notre combat mené depuis vingt ans – combat victorieux puisque nous avons réussi à faire interdire les élevages de fourrure en France –, nous sommes donc allés à Bucarest avec nos alliés soutenir l'interdiction des élevages d'animaux abattus pour leur pelage. Nous y avons montré nos images tournées dans les élevages français de visons d'Amérique, avons raconté nos enquêtes et expliqué comment nous avons obtenu gain de cause pour ces animaux sauvages auprès de nos représentants. Oui, au pays de la mode et du luxe, la production de fourrure est désormais interdite ! Nous l'avons fait. Nos voisins le peuvent aussi ! ●

DOUBLE PEINE POUR LES CHATS ERRANTS

Les chats sans abri souffrent du froid, de la malveillance, des maladies. Doit-on en plus les affamer ? Certaines mairies semblent le croire et interdisent, au mépris de la loi et de toute éthique, de les nourrir. Nous nous battons contre cette injustice. **LOLA REBOLLO**



Les chats sans famille sont nourris et secourus dans nos Chatipi déployés partout en France. Ces lieux de vie nous permettent aussi de sensibiliser le grand public à leur sort.

Is n'ont pas d'abri pour se reposer, pas de famille pour les aimer et les protéger. Condamnés à chercher leur nourriture, les chats errants ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour assurer leur survie. Alors doit-on en plus pénaliser ceux qui tentent de les aider ? Contre toute attente, certaines mairies le pensent. En mars dernier, la municipalité de Songeons dans l'Oise a ainsi décidé d'interdire leur nourrissage sur sa commune et a publié un arrêté en ce sens. Les amis des animaux s'exposaient à une contravention de 38 euros s'ils avaient le malheur de nourrir les petits vagabonds. Un comble !

La mairie suspend son arrêté à la suite de nos actions

Face à une telle décision, nous avons immédiatement écrit au maire pour lui demander d'abroger son arrêté. Dans ce courrier que nous avons rendu public, nous lui avons rappelé que priver des chats de nourriture ne règle en rien la problématique de l'errance féline. Au contraire ! Car au-delà de sa cruauté,

une telle mesure est même susceptible de causer de nouveaux problèmes, puisque les chats affamés n'ont alors pas d'autre choix que de chercher de quoi survivre dans les poubelles. À la suite de notre intervention, la mairie de Songeons a suspendu son arrêté. Cette victoire nous réjouit. Elle est la preuve que nos actions portent leurs fruits.

Une pression de chaque instant

Mais Songeons est loin d'être un cas isolé. De nombreuses communes irresponsables préfèrent laisser les chats en difficulté mourir de faim plutôt que de mettre en place des campagnes de stérilisation. Les citoyens qui connaissent notre engagement sont de plus en plus nombreux à nous alerter. À chaque signalement reçu, nous intervenons, nous rappelons la loi aux maires, nous publions nos lettres pour que tous soient informés. Et nous ne cédon rien. Pour changer le sort des chats sans abri, nous n'avons de cesse de faire entendre leurs voix auprès du public et des élus. Nos équipes sont sur le pont. ●

ALERTE POUR LES CHATS FORESTIERS !

Les mairies ont l'obligation légale de stériliser les chats errants. Cette mesure permet de réduire leurs souffrances mais aussi de protéger les chats forestiers, qui eux sont sauvages et n'ont rien à voir avec les félins familiers. Or s'ils restent victimes du braconnage, les chats forestiers sont aussi victimes de l'hybridation avec des chats livrés à eux-mêmes. Les campagnes de stérilisation constituent une solution pour en finir avec les souffrances causées par l'errance, mais permettent aussi de protéger les animaux sauvages qui résistent tant bien que mal aux chasseurs et à l'effondrement de la biodiversité.

LE CIRQUE DE PARIS ABANDONNE UN LAMA DANS UN FOSSÉ

En mars dernier, le Cirque de Paris quitte la commune de Saint-Félix, dans l'Oise. Un mois plus tard, des enfants et leurs parents découvrent un lama décédé dans un fossé. Il avait été attaché à un arbre. Nous avons porté plainte. **MARION HENRIET**

C'est l'odeur de la mort qui a alerté les habitants de Saint-Félix. Dimanche 9 avril, des enfants et leurs parents en pleine chasse aux œufs de Pâques ont découvert le corps inerte d'un lama attaché à un arbre, dissimulé dans les hautes herbes d'un fossé.

Le Cirque de Paris, récidiviste de la maltraitance

Le responsable de cette fin tragique n'est autre que le Cirque de Paris, installé non loin du lieu de la macabre découverte avant de quitter la commune un mois auparavant. Nous savions déjà quels traitements la famille Gougeon réserve aux animaux sauvages qu'elle détient. En 2020, nous avons réussi à leur soustraire le lion Jon, et les lionnes Hannah, Patty, Céleste et Marli, qui étaient alors dans un état de santé effroyable. Désormais, nous savons aussi que ces circassiens n'hésitent pas à abandonner à une mort certaine les animaux qui ne leur sont plus utiles... À la suite de cette découverte, la mairie de Saint-Félix a déposé plainte. Nous avons évidemment fait de même.

Des animaux abandonnés par les autorités

Combien de tragédies va-t-il falloir avant que les autorités ne se décident à agir ? Un an et demi après l'adoption de la loi contre la maltraitance animale, le ministère de la Transition écologique n'a toujours pas publié ses décrets



d'application. Pour les animaux captifs, rien ne change. Pire, l'inaction, voire la complicité des pouvoirs publics, encouragent les cirques à se débarrasser des animaux devenus encombrants avant que la loi entre en vigueur. Ainsi, ils

n'auront plus besoin de se conformer à la réglementation...

Nous n'accepterons jamais ces comportements indignes. La famille Gougeon devra rendre compte de ses actes devant la justice. ●



DUMBA, NOUS NE T'OUBLIERONS PAS

Après plus de quarante ans d'itinérance et de dressage, là encore au Cirque de Paris, Dumba a été emmenée dans un cirque-parc sédentarisé d'Allemagne en février 2021, où elle s'est éteinte un an plus tard. Pendant des années, nous avons suivi ses déplacements, rassemblé des avis d'experts, porté plainte pour demander sa saisie, écrit aux autorités, lancé une pétition... Nous nous sommes battus pour qu'elle ne soit plus transportée de ville en ville, pour qu'elle connaisse une retraite digne dans un sanctuaire. L'inaction du procureur et du ministère ne l'a pas permis. Au moins, Dumba était loin de son camion minuscule ! L'an dernier, le dresseur Mario Masson a été condamné pour mauvais traitements à la suite de nos investigations, et c'est sans doute pour éviter d'avoir à rendre des comptes devant la justice que la dresseuse de Dumba s'est enfuie en Espagne. Les circassiens sont sur la sellette. Notre victoire constitue un précédent et nous donne une force immense pour défendre les animaux captifs. La mort de Dumba ne passera pas inaperçue.



INOUK, MOANA, WIKIE ET KEIJO : AU SECOURS DE NOS ORQUES



Toute leur vie, Inouk, Moana, Wikie et Keijo ont tourné en rond dans les piscines croulantes du Marineland d'Antibes. Aujourd'hui, le ministère de la Transition écologique veut les envoyer dans un aquarium au Japon. Nous disons non ! **MÉLISSA SAULE**

La loi a été votée : les spectacles d'animaux sauvages seront interdits en 2026 pour les delphinariums, et en 2028 pour les cirques itinérants. Mais, comme pour les éléphants Dumba et Baby, le ministère de l'Écologie pense sans doute qu'il suffit d'envoyer les orques dans des prisons étrangères pour afficher la soi-disant exemplarité de la France en matière de protection animale. Quelle honte ! Nous refusons ce destin funeste.

Toujours sur le qui-vive en ce qui concerne les agissements de ceux qui ont fait passer cette loi dépourvue d'engagements réels, nous avons tout de suite pris la mesure du danger, d'autant que Wikie pourrait être utilisée comme reproductrice. Nous avons aussitôt

informé les médias, lancé une pétition et organisé une mobilisation d'ampleur. Le 17 juin, sous un soleil de plomb, nos militants étaient près d'une centaine à braver la chaleur étouffante pour Inouk, Moana, Wikie et Keijo. Car oui, les dernières orques encore en captivité en France sont en sursis. Nos images tournées en mars par drone le prouvent : les bassins dans lesquels elles végètent depuis tant d'années se fissurent et les structures sont en train de rouiller.

Infiltration dans le parc

Pendant que nos militants étaient mobilisés devant les portes du parc marin, nos enquêteurs se sont infiltrés à l'intérieur, accompagnés de la biologiste marine Ingrid Visser. Spécialiste des cétacés,

UN COMBAT DE LONGUE HALEINE

En 2019, nous avons réussi à déjouer le projet du delphinarium d'envoyer les orques en Chine. L'an dernier, l'expertise indépendante qui aurait permis d'établir un bilan de santé objectif avait été refusée. Nous sommes revenus à la charge cette année avec de nouveaux avis d'experts, comme celui du vétérinaire spécialiste des mammifères marins David Perpiñán, lors d'une audience le 19 juin dernier au tribunal d'Aix-en-Provence.

la scientifique a pris le temps d'observer les orques et de faire des photos pour établir un nouveau rapport sur leur état de santé. Celui-ci ne cesse de se dégrader. Nous savions Inouk profondément triste. Nous connaissions sa dentition usée jusqu'à la pulpe et les lésions sous-dermiques dont souffre Moana. Cette fois, nous avons constaté que sa sœur Wikie, pourtant jeune, présente elle aussi des marques inquiétantes sur la peau. Prostrées, les quatre orques affichent toutes des comportements stéréotypés, clairement imputables à leur captivité.

Une autre vie est possible

Si nous n'avons cessé de surveiller la santé des orques et de dénoncer auprès du public leurs conditions de détention, nous travaillons aussi avec les experts des mammifères marins du monde entier pour les sortir de là. Nous avons des solutions. Inouk, Moana, Wikie et Keijo pourraient bénéficier d'une autre vie dans un sanctuaire. Nous sommes prêts à discuter avec le ministère et le Marineland pour y parvenir et leur avons fait connaître nos intentions. Oui, face à l'urgence, les orques méritent que l'on se mette tous autour de la table. ●

ILS PARLENT DE NOUS !

Ces six derniers mois, One Voice a pu faire découvrir ses combats pour les animaux familiers et sauvages partout en métropole, Outre-mer et même à l'étranger, où son travail se prolonge. Une sélection d'articles et de reportages par **JESSICA LEFÈVRE-GRAVE**.

EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Libération a consacré un dossier entier à l'expérimentation animale et Envoyé Spécial a fait un reportage sur notre combat contre le trafic et l'expérimentation sur les macaques.



Libération
10/11/22



France Info
15/05/23

Le Quotidien de La Réunion
22/06/23



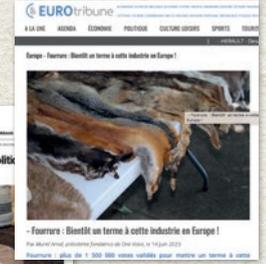
France 2
08/06/23



MODE

Nous avons permis à la marque Bathsh d'intégrer le programme Fur Free Retailer que One Voice dirige en France et nous continuons de porter vos voix au niveau européen avec l'Initiative citoyenne Fur Free Europe.

Fashion United
23/06/23



Eurotribune
14/06/23

CORRIDA



Alpes 1
08/06/23

ERRANCE FÉLINE



La Semaine de
L'Île-de-France 20/04/23

ESOD La tribune de Stéphane Foucart dans Le Monde et la chronique de Marie Dupin sur France Info ont fait connaître les Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts, et notre combat pour les défendre.

Le Monde
17/06/23

France Info
19/06/23



OURS & LOUPS



France 3 Occitanie 31/05/23

Le Dauphiné
libéré
22/03/23



BLAIREAUX Partout en France, les blaireaux épargnés par nos procédures ont été célébrés.

BFM TV Lyon
01/06/23



Le Progrès
01/06/23

Le Parisien
02/06/23



DELPHINARIUMS Nice-Matin et les médias de la Côte d'Azur ont relaté nos actions en faveur des orques, dont le sort est incertain.

Nice-Matin
24/05/23



18/06/23

BFM Côte d'Azur
18/06/23



La Provence
21/06/23

DES MILLIERS DE MILITANTS SE LÈVENT DANS LES VILLES

Ces derniers mois, nous avons coordonné de nombreuses actions nationales contre la chasse, contre la corrida, pour les loups... À chaque fois, dans chaque ville, la mobilisation a été massive. **MÉLISSA SAULE**



11/12 février #StopAuMassacreDesAnimauxSauvages #LaChasseUnProblèmeMortel



Pour les sangliers, les renards, les blaireaux, les biches, les chevreuils, les daims, les cerfs, les lièvres, les lapins, les oiseaux des plaines et des forêts, etc., nous avons coordonné une grande action nationale les 11 et 12 février. Pendant deux jours et dans 15 villes de France, nos militants ont battu le pavé et manifesté pour demander au gouvernement des mesures dignes de ce nom. Oui, nous voulons faire changer les mentalités dans ce pays ! Nous étions donc dans les rues pour faire comprendre à tous la souffrance des animaux sauvages, l'absurdité et la cruauté de la chasse et tous les dommages directs et collatéraux qu'elle engendre chaque année : 20 millions d'animaux issus de l'élevage destinés aux fusils, 45 millions d'animaux abattus, 89 espèces d'animaux visées, et entre 6 000 et 8 000 tonnes de plomb déversées dans la nature ! Les Français, qu'ils vivent en ville ou à la campagne, en ont assez. Ils veulent pouvoir profiter de la vie au grand air sans risquer d'essuyer une balle. Hélas, les propositions du gouvernement restent bien en deçà de la hauteur des enjeux. ●

11/12 mars #RespectPourLesLoups

Non, les loups ne sont pas l'incarnation du diable ! Les chasseurs et les éleveurs persistent à véhiculer des images moyenâgeuses sur ces animaux magnifiques et ne cessent de faire pression sur les autorités pour les massacrer, alors qu'ils sont censés être protégés par la loi. Pour les défendre, nous avons organisé une grande action nationale. Nos militants ont répondu à l'appel et se sont mobilisés dans 15 grandes villes les 11 et 12 mars pour dire stop. Soumis au lobby des chasseurs et des éleveurs, les gouvernants ne cessent de piétiner la réglementation internationale en autorisant ces tueries. Il est plus que temps que les humains réapprennent à vivre en harmonie avec la faune sauvage. Les loups font partie intégrante de la biodiversité de notre pays. Ils participent à sa préservation ainsi qu'à celle de nos territoires et ont toute leur place à nos côtés ! ●

22 avril #ExpérimentationAnimale



Chaque année en France, près de 2 millions d'animaux de 31 espèces différentes sont torturés dans les laboratoires. Pour dénoncer leurs souffrances mais aussi l'opacité des pratiques, et demander le développement de méthodes sans animaux, nos militants étaient dans les rues de 18 grandes villes ce 22 avril. Ce jour-là, nous avons aussi lancé une pétition. Elle est toujours à la disposition du public et exige la fin du commerce des macaques à longue queue, une espèce particulièrement expérimentée et désormais classée en danger par l'UICN. ●



13/14 mai #JAimeLesRenards #JAimeLesBlaireaux

Lors de la Journée mondiale des blaireaux, nos militants ont porté la voix de ces petits mustélidés réservés et mal aimés, ainsi que celle des renards. Ils étaient présents dans 13 villes pour dénoncer la vénerie sous terre. Une pratique odieuse, sadique, dont même les blaireautins sont victimes. Pourchassés toute l'année, les renards sont tout autant persécutés. Cet acharnement contre eux doit cesser. ●



À Paris

3 juin #NationalAnimalRightsDay



À Nice

La Journée nationale des droits des animaux, créée par l'association américaine Our Planet Theirs Too, est célébrée dans plus de 150 villes à travers le monde. Pour la treizième année consécutive, les militants de One Voice se sont emparés de cet événement planétaire et se sont rassemblés à Nice et Aix-en-Provence le 3 juin. Lors d'une cérémonie commémorative, ils ont organisé un mémorial en l'honneur des milliards d'animaux maltraités et tués par les humains dans les élevages, les abattoirs, les fermes à fourrure, les laboratoires, les terrains de chasse, les corridas... Puis ils ont échangé avec le grand public, notamment pour mettre en avant des modes de vie respectueux des droits des animaux. ●

10/11 juin #StopCorrida

37 villes mobilisées, près d'un millier de militants ! La deuxième journée de rassemblement que nous avons initiée avec Alliance Éthique a fait l'objet d'une très vaste mobilisation. Sur le terrain, nous avons réclamé haut et fort l'interdiction des écoles taurines, dans lesquelles des enfants d'à peine six ans apprennent à infliger des sévices aux taureaux et à les tuer. Nous avons aussi manifesté pour exiger la fin de la corrida. Non, la cruauté n'est pas une tradition tolérable. La corrida doit être abolie ! Nous renouvellerons cette mobilisation nationale l'année prochaine. ●



À Aix-en-Provence

17/19 juin #StopDelphinarium



À Antibes devant Marineland

Mobilisés plus que jamais pour empêcher le transfert d'Inouk, Moana, Wikie et Keijo du Marineland d'Antibes dans un parc aquatique au Japon où elles seront exploitées jusqu'à leur dernier souffle, nous avons organisé un rassemblement à Antibes le 17 juin. Le 19 juin à 10 h, nous nous sommes également réunis devant la Cour d'appel administrative d'Aix-en-Provence pour montrer notre détermination quant à la tenue d'une expertise indépendante sur l'état de santé des orques et des bassins dans lesquels elles végètent depuis trop longtemps. ●



À Aix-en-Provence



L'IMPUNITÉ DES CHASSEURS NE PASSERA PAS PAR NOUS !

Privés de balades dans la nature, de promenades avec nos enfants, avec nos chiens, nous avons tous passé l'année 2020 repliés dans nos appartements et nos maisons. Tous ? Non. À l'heure où nous devons remplir des formulaires pour justifier la moindre sortie quotidienne – faire ses courses, aider un proche... –, les chasseurs avaient toute latitude pour arpenter les campagnes et laisser libre cours à leur folie meurtrière.

Lors des confinements successifs, nous avons été nombreux à redécouvrir le chant des oiseaux. Ils ont d'ailleurs largement contribué à reconforter nos journées cloîtrées ! Débarrassés du vacarme des humains, les animaux sauvages auraient pu bénéficier d'un répit bien mérité. Il n'en a rien été.

Car contrairement aux citoyens, les chasseurs n'avaient besoin ni de preuves, ni de justificatifs pour sortir les fusils et continuer à les persécuter. Pour eux, non seulement les préfets n'ont pas hésité, avec la complicité du gouvernement, à déroger aux règles du confinement, mais ils en ont parfois profité pour élargir, en toute discrétion, les périodes de chasse autorisées. Nous ne pouvions laisser passer de tels agissements et avons contesté ces décisions en justice. Les verdicts sont tombés récemment : ces arrêtés ont été déclarés illégaux dans les départements de la Somme, du Maine-et-Loire et de la Loire-Atlantique. Une triple victoire qui permettra aux préfets de réfléchir à deux fois avant de contourner la loi !

Les chasseurs et les préfets ne sont pas à l'abri des lois. La preuve !



NON subventionnée
LIBERTÉ de parole garantie !